

Bulletin municipal d'information

2021

MAIRIE DE LUSSAT - LIGNAT - www.lussat63.fr



Vue aérienne de Lussat -
Vue drone de loisir dans l'espace aérien autorisé

2020 en images

10 Janvier - Les Voeux du Maire à l'Épigée



25 mai - Élection de la nouvelle équipe municipale



12 Septembre - Premier forum des associations à l'Épigée



12 Décembre - Soutien à l'opération "Boîtes de Noël pour les plus démunis"



14 Mars

Remise de la Médaille départementale à
Chritian Arveuf, Maire de la commune pendant

37 années



8 Mai - Cérémonie de commémoration



11 Novembre - Cérémonie de commémoration

Le mot du Maire



2020, une année électorale que je qualifierais d'année de transition, aura été marquée par de nombreux faits, le départ d'un maire emblématique et la crise de la COVID 19.

Au nom du conseil municipal, je vous remercie de nous avoir fait confiance.

Je tiens tout particulièrement à féliciter l'action de Christian Arveuf tout au long de ses mandats, et à le remercier vivement pour l'aide précieuse qu'il nous apporte encore avec bienveillance.

Malgré les événements qui nous touchent tous, l'équipe municipale accompagnée par les agents communaux œuvre sur plusieurs projets :

- La redynamisation de la vie associative du village grâce à la réorganisation de l'utilisation des équipements municipaux, menée par l'adjoint en charge de ce dossier, en concertation avec les associations, et la création d'un forum des associations.

- L'organisation d'évènements festifs dans notre espace culturel l'Épigée, que nous n'avons pas encore pu réaliser cette année suite à la pandémie.

- La continuité de l'entretien de l'école communale les Marronniers par la rénovation de la classe de maternelle et par divers petits travaux.

- Le prochain lancement des travaux d'aménagement des abords de l'espace culturel l'Épigée et de la salle de sport, qui permettront de créer un parking d'environ 150 places (sous réserve de l'obtention des subventions demandées).

De nombreux projets émergent chaque semaine. Nous les étudions tous et nous donnerons suite aux sujets prioritaires selon les moyens financiers de la commune.

Je tiens à remercier l'équipe enseignante, les agents municipaux ainsi que notre première adjointe pour leurs efforts et engagements afin de mettre en place les mesures sanitaires pour lutter contre la propagation de la COVID 19 dans nos locaux scolaires.

En m'associant à l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année 2021 ainsi qu'à vos proches.

Dominique DUCHÉ,
Maire de Lussat-Lignat

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, la mairie de Lussat-Lignat est responsable de traitement et traite vos données personnelles pour l'édition du bulletin municipal. Vous disposez de droits dont celui de vous opposer à ce traitement. Pour les exercer, vous pouvez vous adresser directement auprès du Responsable de traitement à l'adresse suivante : 1 Place de la Mairie 63360 LUSSAT - mairie.lussat63@wanadoo.fr

Sommaire

2020 en images p 2

Le mot du Maire p 3

Travaux et réalisations p 4

Vie scolaire p 7

Finances p 8

Vie locale p 9

Hier et aujourd'hui p 11

Paroisse p 16

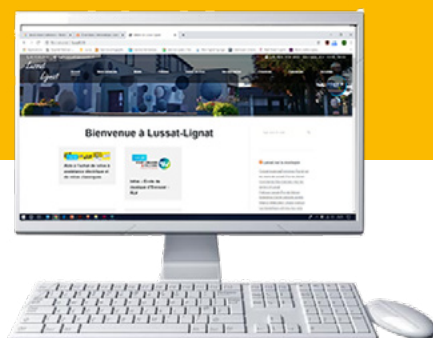
Vie des associations p 17

Pages pratiques p 24

Plan de Lussat-Lignat p 27

Retrouver toute l'actualité
de notre commune sur
notre site internet :

www.lussat63.fr



Travaux et réalisations



École

Nos employés communaux ont profité du premier confinement et des vacances scolaires pour rafraîchir le couloir et la salle de classe des petites et grandes sections. C'est en concertation avec tout le corps enseignant que le cahier des charges a été fixé en commençant par le choix des salles à refaire et en finissant par les couleurs à appliquer sur les murs. Nous en avons profité pour réparer, remettre aux normes, assainir... bref créer un environnement dans lequel il est agréable de travailler.

Le couloir et la salle de motricité ont été les premières réalisations pendant le premier confinement, avec une réfection complète de la peinture dans le couloir, le remplacement des néons par des éclairages à LED plus économes en énergie, le remplacement des dalles du plafond abîmées par des fuites d'eau. La salle de classe, quant à elle, a été faite durant les grandes vacances avec une réfection des peintures, un remplacement des néons par des LED, le traitement de quelques dégradations dues à l'humidité et enfin la remise aux normes électriques. Nos petites têtes blondes peuvent maintenant s'épanouir dans un environnement plein de gaieté.

Enfin, pendant les vacances de la Toussaint, les 2 portails qui fermaient mal ont été repris afin qu'ils puissent se fermer et s'ouvrir sans forcer.



Radars pédagogiques

Depuis le début du mois d'octobre, vous avez vu apparaître 2 radars pédagogiques, un à l'entrée de Lussat en provenance de Pont-du-Château, et un à l'entrée de Lignat en direction des Martres d'Artière.

Comme leur nom l'indique, ces radars n'ont pas vocation à sanctionner mais sont là pour vous rappeler, pour ceux qui ne seraient pas attentifs, que vous entrez dans une commune et que comme dans toutes les communes de France, la vitesse est limitée à 50km/h. C'est pour cela que nous avons choisi de positionner ces radars juste après les panneaux d'entrée des communes, à l'endroit où les automobilistes sont encore en phase de ralentissement même si la limitation devrait être effective au passage du panneau.

Ces radars nous permettent aussi, par les statistiques qu'ils nous fournissent, d'avoir une idée précise à la fois du trafic et du comportement des automobilistes qui passent devant ces radars. Bien entendu, ces statistiques sont totalement anonymes et ne permettent que d'analyser les tendances. Nous avons choisi de limiter les statistiques au sens dans lequel les véhicules voient s'afficher la vitesse en s'approchant du radar.

Concernant le trafic, on constate une moyenne d'environ 1200 véhicules par jour à Lignat et 1300 à Lussat, et des pics le matin entre 7h et 8h à Lussat et entre 16h et 17h à Lignat, avec une moyenne de 150 à 200 véhicules par heure. Le comportement des automobilistes quant à lui peut être source d'inquiétude puisque nous constatons que 80% des véhicules à Lussat et 90% à Lignat sont en excès de vitesse au passage du panneau. La vitesse moyenne s'établit à 60km/h à Lussat et 70km/h à Lignat. Plus inquiétant encore, les vitesses maximales constatées sont de l'ordre de l'inconscience !

Nous vous invitons à utiliser ces outils pour modifier votre conduite et ainsi rendre notre village plus sûr.

Travaux et réalisations

Chantier de la rue de Vichy



Les habitants de la rue de Vichy, de l'impasse du Nord, du lotissement et du chemin de Chandeyrand le savent, une grosse partie de l'année 2020 a vu des travaux d'assainissement perturber leur vie. Il s'agissait de continuer les travaux entamés depuis des années sur l'ensemble de la commune pour à la fois rénover notre réseau d'eau potable et mettre aux normes notre réseau d'assainissement des eaux usées (EU sur le regard) et eaux pluviales (EP). L'ensemble des travaux ont été confiés à l'entreprise Robinet.

Le chantier a débuté en mars et a été immédiatement arrêté le 17 mars en raison du premier confinement. Les travaux ont repris après le 11 mai et ont duré jusqu'à fin 2020. Afin de limiter au maximum la gêne occasionnée pour les riverains, le chantier a été organisé en 2 étapes : une première tranche partant de la place de la fontaine jusqu'à la rue du 14 juillet, puis une fois cette première partie achevée, une deuxième tranche partant de la rue du 14 juillet jusqu'au carrefour de la rue de Vichy avec la route de Lignat.

Toujours dans un souci de gêne minimum, l'entreprise Robinet rétablissait dans la mesure du possible chaque soir, les accès à la rue pour les riverains. Enfin c'est aussi pour limiter la gêne et pour diminuer les coûts que les 2 réseaux eau potable et assainissement ont été faits en même temps. Malgré tous ces efforts, nous sommes conscients que cette période a été difficile pour les habitants directement concernés.

Pourquoi de tels travaux ?

Le réseau d'eau potable était très ancien et devenait fragile. Pour preuve, durant les travaux, les simples vibrations engendrées par les machines ont fait éclater une conduite alimentant le chemin de Chandeyrand, privant les abonnés d'eau pendant près de 72 heures. Cet événement malheureux montre à quel point il était urgent de rénover ce réseau. Les conduites d'eau potable ont été changées jusqu'au compteur de chaque abonné, permettant ainsi de sécuriser la fourniture d'eau aux usagers et accessoirement de faciliter le relevé des consommations.

Le réseau d'eau usée quant à lui n'était plus aux normes, puisqu'il s'agissait encore d'un réseau unitaire dans lequel s'écoulaient à la fois les eaux de pluie et les eaux usées. Après les travaux, l'assainissement séparatif a été mis en place. Celui-ci assure une gestion distincte des eaux suivant qu'elles doivent ou non faire l'objet d'un traitement avant leur rejet. Autrement dit, ce système est composé de deux réseaux, un pour les eaux usées, l'autre pour les eaux pluviales.

Il est maintenant demandé aux propriétaires de mettre eux aussi leur installation en séparatif (séparation des eaux usées et des eaux pluviales). Ceci entraîne des frais et vous pouvez vous demander pourquoi il est aussi important de faire ces travaux jusque dans les habitations. Le réseau séparatif a comme avantage principal de décharger les stations d'épuration des variations de charges importantes que produisent les événements pluvieux. Cela permet une réduction des coûts sur les infrastructures de traitement, qui sont des investissements extrêmement coûteux pour les collectivités. Il est donc capital que les eaux pluviales n'arrivent pas dans ces stations afin d'en diminuer la taille mais aussi de réguler la composition des effluents qui y arrivent. En effet, la pollution retenue dans la station d'épuration est transformée sous forme de boues. La succession des dispositifs est calculée en fonction de la nature des eaux usées recueillies sur le réseau et des types de pollutions à traiter.

Ce chantier est un des derniers chantiers d'assainissement à Lussat pour les décennies qui arrivent, puisque la mise aux normes est maintenant achevée à plus de 95%. En plus des avantages pour l'environnement, nous avons pu en profiter, à un coût abordable pour la commune, pour refaire les enrobés de l'impasse du Nord et pour bitumer les entrées des maisons particulières qui ne l'étaient pas.

Rénovations et Sécurité du Gymnase

Un plan de sécurisation a été mis en œuvre dans notre gymnase et ceci entre les deux confinements de cette année.

Ce dernier porte sur 3 points en particulier :

- changement de tous les barilletts des portes donnant sur l'extérieur avec mise en place d'une gestion de prêt des clefs,
- remplacement de la badgeuse de l'entrée principale afin de gérer les autorisations,
- mise en place d'une alarme reliée à un téléphone d'astreinte.

Des travaux de rénovation et nettoyage ont également été réalisés :

- remise en fonctionnement du système d'éclairage temporisé extérieur,
- remise en état des deux grands panneaux de basket (suite à vérification périodique de sécurité),
- réparation d'une porte de secours,
- remplacement de la bouche d'aération principale.

Un plan pluriannuel de rénovations est également à l'étude afin d'assurer la pérennité de cet équipement communal.

Travaux et réalisations

Projets 2021

Dans le cadre de la continuité des aménagements autour de notre centre culturel l'Épigée, nous envisageons de lancer les travaux permettant la réalisation d'un parking près du bâtiment.

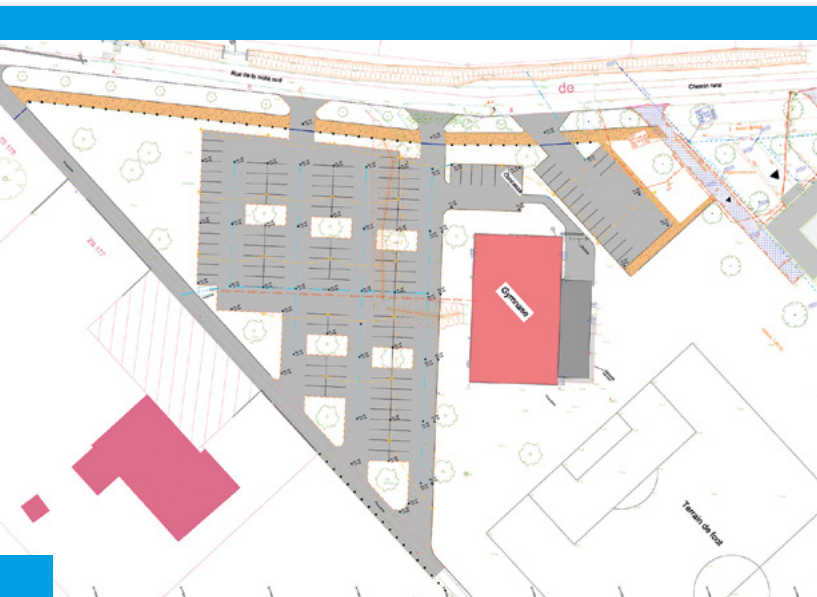
Coût estimé des travaux : 530 000 € TTC

Capacité : environ 150 places

Subventions prévisibles : environ 250 000 € TTC

Prestations :

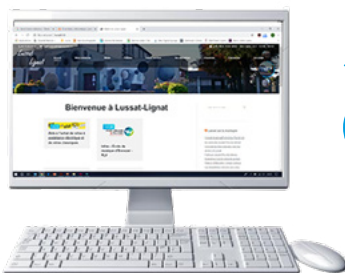
- Chaussées et parking réalisés en enrobés bitumineux noirs
- Chemins piétons en gravillons sableux stabilisés
- Plantations d'arbustes
- Mise en place de portiques métalliques au droit des accès



Clôture des terrains de jeu pour enfants

Quoi de plus important que la sécurité de nos enfants lorsqu'ils jouent sur nos deux terrains de jeu ? Actuellement, le terrain situé rue des Lilas n'est pas sécurisé et le « city stade » comporte des failles qui pourraient permettre à un enfant de se retrouver sur la route. Nous avons donc décidé de régler les deux problèmes en clôturant ces espaces à une hauteur de 1m20.

Des devis sont en cours et la réalisation pourra s'étaler sur un ou deux ans en fonction du montant des travaux et des finances de la commune.



Site web : Chiffres clés

Existence du site : **5 ans**

Nombre moyen de visites uniques : **566 / mois**

Nombre moyen de sessions : **910 / mois**

Nombre d'articles en 2020 : **> 80**

Nombre de pages par session : **2,28**

TOP 3 des pages consultées :

1 - Accueil / actualités

2 - Enfance

3 - Informations pratiques

Elagage - AVIS RTE

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation sont nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

63 KV CELLES - MALINTRAT

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de : LUSSAT

à dater du 04/01/21 jusqu'au 31/07/21

L'exécution de ces travaux a été confiée par :

RTE – Groupe Maintenance Réseaux AUVERGNE

à l'entreprise :

SYCOMORE SARL

6 rue Vallière 03110 SAINT DIDIER LA FORET

04 70 41 46 22

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR AUVERGNE

BP 363 -14, Boulevard Gustave Flaubert

63010 CLERMONT-FERRAND CEDEX1

Fabien THIOLAS (04 73 30 00 89 / 07 77 39 94 61)

Martial VALANCE (04 73 30 00 46 / 06 45 12 84 92)

Vie Scolaire

BUDGET SCOLAIRE ANNÉE 2019/2020

DÉPENSES :

Fournitures diverses : 6 849 €
(scolaires, reprographie, internet, téléphone)
Sorties scolaires, transports, piscine : 496 €
Produits de lutte contre le COVID 19 : 939 €

La municipalité met tout en œuvre afin de limiter l'épidémie de COVID 19. Cette crise sanitaire sans précédent nous a obligé à nous organiser différemment pour nos services de garderie et cantine. Deux services sont mis en place pour les enfants qui mangent à la cantine, ce qui rallonge le temps de travail du personnel communal et nous a conduit à l'embauche d'une personne supplémentaire de 12h00 à 13h20. Cela augmentera les frais de fonctionnement dans le budget communal mais le plus important est la santé de tous nos enfants et le retour très attendu d'une situation sanitaire "normale".

ÉCOLE «LES MARRONNIERS»

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Accueil des enfants à partir de l'âge de 3 ans jusqu'au CM2 inclus, au total 95 élèves.
DIRECTEUR : M. THEAS Dominique

PS-MS : 27 élèves / Instituteur : M. QUÉRAT
GS-CP : 27 élèves / Institutrice : Mme ESPALIEU
CE1-CE2 : 22 élèves / Institutrice : Mme MICHAUD
CM1 - CM2 : 19 élèves / Instituteur : M. THÉAS

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2020/2021

VACANCES D'HIVER : du 06 février au 21 février 2021.
VACANCES DE PRINTEMPS : du 10 avril au 25 avril 2021.
VACANCES D'ÉTÉ : à compter du 07 juillet 2021.

HORAIRES DE CLASSE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h30 à 8h50 / 16h30 à 18h30

TARIF DE LA GARDERIE 2020/2021

1,80 € le matin et 1,80 € le soir quelle que soit la durée de la présence de l'enfant.

RESTAURATION SCOLAIRE 2020/2021

Tarif du repas enfant : 3,84 €
Tarif du repas adulte : 4,23 €
Tarif enfant allergique avec panier repas : 1,80 €

Les enfants sont admis à la cantine sur inscription préalable auprès de la mairie.

Afin de régler les factures de cantine et garderie, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique ou payer vos factures en ligne par carte bancaire en vous connectant sur le portail TIPI. Un lien direct est à votre disposition sur le site internet de la mairie.

Nous vous rappelons que le menu de la cantine est disponible chaque mois sur le site internet de la mairie.

Projets 2021

Agrandissement du préau de l'école

Cette demande a été faite par le corps enseignant de notre école. En effet, lorsque le temps est au beau, les enfants peuvent se régénérer dans la cour de récréation, mais lorsque la météo fait des caprices, l'espace couvert devient bien exigü. L'importance de ce problème grandit particulièrement avec les mesures de distanciation en vigueur en ce moment.

Nous avons donc réfléchi à la meilleure solution et après une brève analyse, deux solutions restaient en « short list » : la première avec un préau en dur, la deuxième avec un store. La première a été éliminée pour les raisons suivantes :

- des pylônes diminueraient la surface et augmenteraient les risques d'accidents pour les enfants qui courent autour.
- un préau en dur occulterait les fenêtres de la classe GS/CP
- le coût et les délais seraient plus importants.

C'est donc la deuxième solution qui a été adoptée, avec un store rétractable de 36m² (4m x 9m) en prolongement du préau actuel. Les devis réalisés par plusieurs entreprises tournent autour des 6000 Euros HT.

Nous avons demandé des subventions à la région et les travaux pourront être lancés dès que nous aurons la réponse.

Éclairage extérieur de la porte de l'école

En cette période où la nuit tombe de bonne heure, les parents qui attendent les enfants devant la porte de l'école se trouvent un peu dans l'obscurité. Nous allons rajouter un luminaire au-dessus de la porte à l'extérieur de l'école. Ce luminaire fonctionnera avec l'éclairage public.

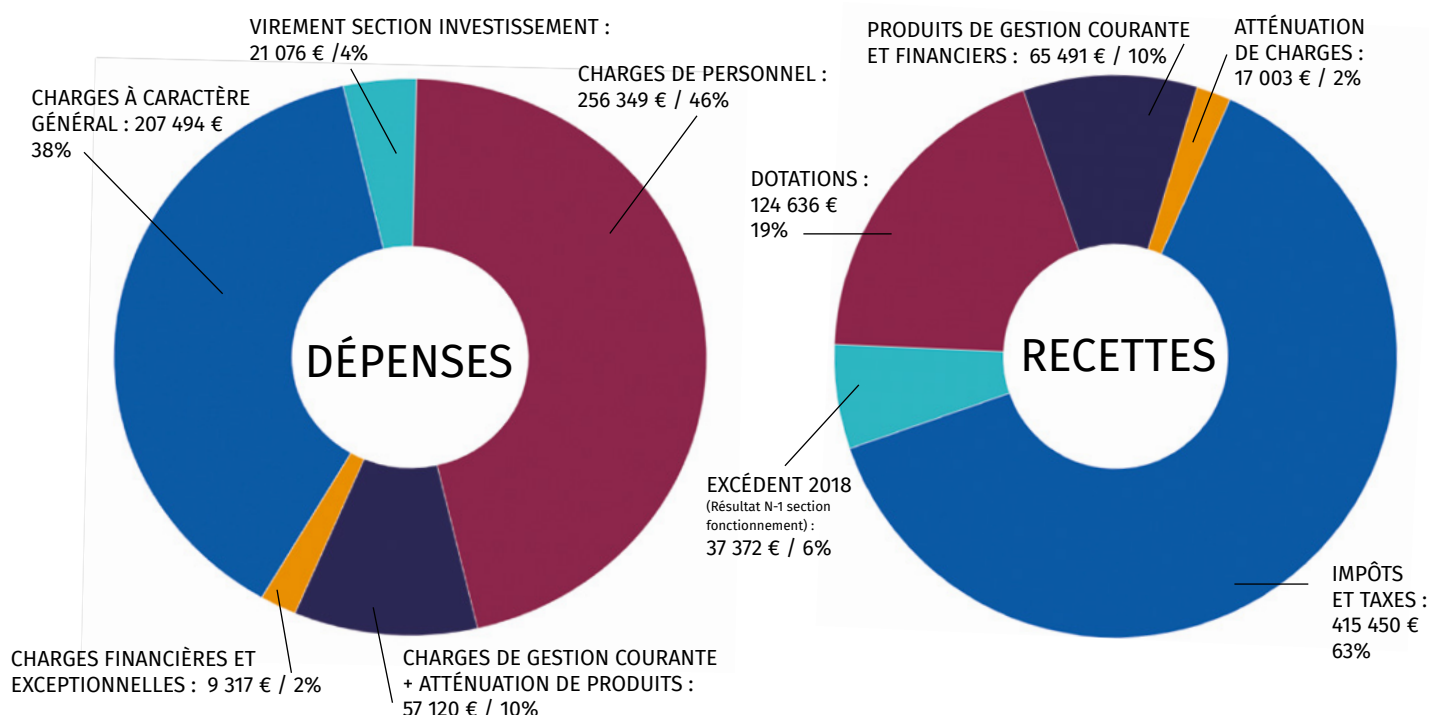
Régulation de la chaudière de l'école

Cette mesure permettra de mieux régler la température à l'intérieur de l'établissement scolaire et ainsi réaliser une économie d'énergie.

Finances

LUSSAT : Section de fonctionnement (sans les retours du budget du lotissement) année 2019

DÉPENSES	
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (Eau, électricité, entretien bâtiments et réseaux, fournitures scolaires, etc...)	207 494 €
CHARGES DE PERSONNEL Personnel titulaire et non titulaire, URSSAF, Caisse retraite...)	256 349 €
CHARGES DE GESTION COURANTE + ATTÉNUATION DE PRODUITS (Indemnités élus, aide sociale, service incendie, ordures ménagères, subventions associations...)	57 120 €
CHARGES FINANCIÈRES ET EXCEPTIONNELLES (Intérêts d'emprunts)	9 317 €
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT (Affectation résultat à la section investissement + opérations d'ordres)	21 076 €
SOUS TOTAL	551 355 €
RECETTES	
IMPÔTS ET TAXES (TH, TFB, TFNB, TP, taxe enlèvement ordures ménagères, etc)	415 450 €
DOTATIONS (Dotation globale de fonctionnement, dotations élus, compensations TP, TH, TF, etc...)	124 636 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE ET FINANCIERS (Régies, location de terrains, rbt assurances, indemnités sinistres, opérations d'ordres...)	65 491 €
ATTÉNUATION DE CHARGES (Remboursement Emplois jeunes)	17 003 €
EXCÉDENT 2018 (Résultat N-1 section fonctionnement)	37 372 €
SOUS TOTAL	659 952 €
EXCÉDENT	108 597 €



Vie Locale

Fibre optique à Lussat



Les Geek en rêvaient, elle est arrivée !

Depuis le milieu de l'année 2020, il est possible d'avoir la fibre à Lussat avec certains opérateurs. C'est une bonne nouvelle pour certains, mais une frustration pour d'autres puisque certaines habitations situées sur la périphérie du bourg ne sont pas encore éligibles. Une deuxième tranche de travaux a commencé fin 2020 avec l'implantation de poteaux qui permettront début 2021 d'atteindre en aérien certaines zones non encore desservies. Il s'agit de la fin des rues de la Molle, de la Molle sud, du Sury, de la Poste, de Pimpecourt et de l'impasse du Nord. Il restera malheureusement encore une zone non desservie, qui sera traitée ultérieurement mais qui n'est pas encore planifiée. Vous pouvez voir sur le plan ci-dessus cette dernière zone « blanche », couvrant principalement la zone artisanale et Lignat (la zone entourée en rouge sur le plan ne fait pas partie de la deuxième tranche de travaux).

Etant donné que tous les opérateurs n'offrent pas encore la fibre sur notre commune, vous pouvez tester l'éligibilité de votre habitation sur les sites des fournisseurs d'accès. Ce test est binaire, il vous dira si oui ou non c'est possible au moment du test mais, si c'est négatif, il ne vous dira pas quand ce sera possible. Il vous suffit de taper dans votre moteur de recherche préféré (www.google.fr par exemple) la phrase « éligibilité fibre Orange ou Free ou... » suivant l'opérateur que vous souhaitez utiliser.

Bruits de voisinage



En 2020, les effets du confinement ont dynamisé les travaux domestiques (jardinage, bricolage...). De même, nos animaux familiers s'en donnent parfois à cœur joie ! Ces manifestations sonores ne doivent pas pour autant nous faire oublier notre voisinage et nous devons rester vigilants afin de respecter sa tranquillité. Les bruits de voisinage sont par ailleurs encadrés par un arrêté préfectoral (du 26/07/1994) dont voici un extrait :

« Article 5 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures ;
- Les samedis de 9 heures à 19 heures ;
- Tolérés les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Article 6 - Les propriétaires et possesseurs d'animaux quels qu'ils soient sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. »

Enfin, sachons que tout bruit gênant peut être sanctionné, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit !

Défibrillateur cardiaque automatisé

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur automatisé est accessible à l'entrée de la Mairie. En effet, en application des articles L. 123-5 et L. 123-6 du code de la construction et de l'habitation et de l'article L. 5233-1 du code de la santé publique, les établissements recevant du public ont pour obligation de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe.

Depuis le décret 2007-705 du 04 mai 2007 (JO du 5 mai 2007), toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE) pour porter secours à une personne en situation d'arrêt cardiaque avéré : la victime ne parle pas, ne bouge pas et ne respire pas. Cet appareil portatif a pour rôle d'analyser l'activité électrique du cœur de la personne en arrêt cardiorespiratoire.

Comment fonctionne-t-il ?

Le défibrillateur détermine automatiquement la nécessité du choc électrique et son intensité. Ainsi, il ne délivrera pas de choc s'il perçoit que le cœur a un fonctionnement ne nécessitant pas ce traitement. Nous vous rappelons que lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque, utiliser dans les premières minutes un défibrillateur peut lui sauver la vie et lui éviter d'avoir de graves séquelles.



Le petit guide de l'urbanisme ...



Le 1^{er} Janvier 2017, la communauté d'agglomération Riom Limagne & Volcans voit le jour par la fusion de Limagne d'Ennezat, Riom Communauté et Volvic Sources et Volcans. Elle embarque la compétence urbanisme afin de doter le territoire d'un projet de développement cohérent et partagé. Le territoire de RLV est à la fois varié, dynamique et attractif entre la plaine et la montagne.

Le plan local d'urbanisme intercommunal appelé PLUI est en co-construction sur la communauté d'agglomération de Riom Limagne & Volcans. Ce document de référence va intégrer l'ensemble des dispositions législatives en matière d'urbanisme et remplacera à terme les Plans Locaux d'Urbanisme existants et autres documents.

Il réglemente et sert de fondement à l'instruction des autorisations d'urbanisme comme les permis de construire, d'aménager ou les déclarations de travaux. Il a pour vocation de traduire les directives politiques et réglementaires du territoire RLV. Il définit le cadre légal à l'horizon d'une vingtaine d'années pour l'ensemble des 31 communes du territoire.

Le PLUI, dont l'élaboration doit être achevée au printemps 2022, est aussi l'occasion de bâtir un territoire harmonieux avec comme fil conducteur, notre paysage. Il est constitué de plusieurs éléments :

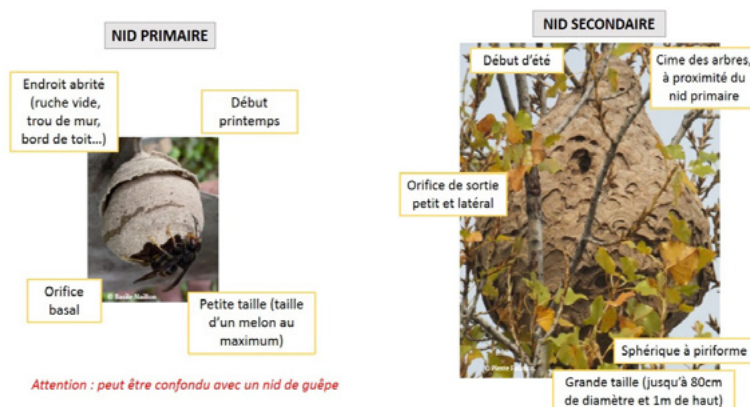
- Un diagnostic avec les enjeux d'avenir
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui élabore les scénarios d'avenir
- Un plan de zonage permettant l'identification des dents creuses (zones à construire et/ou à densifier)
- Les Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP) permettant de se questionner sur la mise en valeur des espaces.

Ce projet est l'opportunité pour notre commune de bâtir un espace commun harmonieux. Depuis l'été 2019, la précédente équipe municipale a participé à la définition des grandes orientations comme son plan de zonage pour identifier les zones à construire, à densifier et bien d'autres encore. Concernant le PADD, un débat a eu lieu en conseil municipal à la fin de l'année 2020.



Frelons asiatiques

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².



Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement :

- Soit sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- Soit en téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

Pour information, deux nids ont été découverts sur le domaine public et détruits par les sapeurs pompiers sur notre commune à Lussat et à Lignat

¹:Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

²: Arrêté du 26 décembre 2012

³: FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire



Naissances 2020

TOURNAIRE Paul, Olivier, Jean-Claude	24/01/2020
FITÉ Cayssie	24/01/2020
CHABEAUD Emile, Louis	20/02/2020
SALGUES Lucas, Jean	22/04/2020
LAVERGNE DE SOUSA Lyséa, Lou	29/04/2020
MICHEAU BINSON Raphaël	27/04/2020
GILBERT Timéo, Nicolas	01/05/2020
SEMONSAT Maylon, Pierre, J-François	06/05/2020
MARTINS Soann	09/06/2020
TABI Julia, Sophie	13/06/2020
FRAISSE Mylann, Florent, Gérard	04/07/2020
DA COSTA Mathéo	15/07/2020
BARDIN Germain, Marc, Jean	20/08/2020
PELISSIER Lou, Anna, Juliette	11/09/2020

Mariages 2020

DE AZEVEDO Anthony et PONTINHA Annabelle	06/03/2020
--	------------

Décès 2020

ROUSSEL Thérèse Marinette RIOU	12/01/2020
KONIGS Huguette Gérardine Raymonde	20/01/2020
GIRARD Bernard	08/02/2020
VILLE Michel	16/03/2020
BARITON Jeanne Monique Elise Andrée TISSANDIER	17/03/2020
FUZIEL André René	15/05/2020
BRUN Ginette, Marie-Noëlle	25/05/2020
BRUN Marguerite, Marie, Renée TERRASSE	05/06/2020
BARBET Claude, Fernand, Marcel	22/07/2020
ROYON Hélène, Elidie TOUBEAU	20/08/2020
SIMON Louis, Joseph, Paul	28/09/2020
VIERNE Christiane, Jeanne, Josette COHADON	21/10/2020

Naissances 1920

FUZIEL Marie-Louise, Georgette, Anna	27/01/1920
GERMAIN Germaine, Lucienne	25/02/1920
MAZUEL Eugène	11/04/1920
BIECHE Lucien	14/06/1920
CELLIER Fernande Eugénie	19/06/1920
CHALLIER Micheline	24/08/1920
LAPOUGE Julienne, Marie-Louise	23/08/1920
BERTRAND ELienne, Yvonne, Irène, Julie	04/10/1920
GOUJON Adrien, Joseph, Régis, Antonin	25/10/1920
BATISSE Louis, Marius	12/11/1920
MEUNIER Louis, Fernand	22/12/1920

Mariages 1920

MORDIER Victor et FRANCOISEAU Marie, Virginie, Henriette	10/01/1920
BORD Arthur et SIBIAUD Léonie, Antoinette	27/01/1920
BONINO Pierre Léon et BLANC Marie, Antoinette	29/01/1920
MEUNIER Jean, Joseph et ROBIN Marie, Jeanne	10/04/1920
MAILLY Pierre et DOREILLE Eugénie	17/04/1920
RICHARD Camille et AMOUROUX Marie	04/09/1920
COHADE Jean, Léon et MORDIER Louise	28/09/1920

Décès 1920

PLANEIX Elisabeth	09/03/1920
FARCE Marie	24/03/1920
BAUPIGNY Annette	03/04/1920
COHADE Anne	01/05/1920
GERLE Marie	07/05/1920
ROCHE Antoinette	02/08/1920
CROSNIER Charles	06/09/1920
DARROT Denis	14/09/1920
CISSOIRE Marguerite	19/11/1920
BLANC Denis	21/11/1920

Distribution de masques grand public

Trois campagnes d'attribution ont été réalisées sur notre commune : une par la communauté d'agglomération RLV, une par le département et une par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le conseil municipal a assuré la distribution de ces masques dès que nous les avons reçus en Mairie.

Nous tenons également à remercier l'association Luss'art qui a confectionné et donné des masques pour les citoyens de plus de 65 ans sur la commune au milieu de la première vague de la pandémie.

Vie Scolaire

Le Covid a également chamboulé l'organisation de la vie scolaire. Le port du masque, fourni par les parents, est désormais obligatoire à partir de 6 ans, en extérieur comme à l'intérieur des locaux. Concernant la garderie : les élèves sont accueillis devant la porte de l'école toutes les 15 minutes entre 7h30 et 8h30 et le soir entre 17h et 18h30. L'émergence se fait avec le stylo personnel du parent.

Afin d'éviter le brassage des enfants de classes différentes, un sens de circulation et des roulements pour la cantine et la récréation ont été mis en place.

Il est à noter que le protocole a peut-être évolué depuis la rédaction et l'impression de ce journal communal.

Vie Associative

Un protocole sanitaire a été établi et mis en place dans tous les locaux recevant les associations : le gymnase, l'Épigée et les ateliers municipaux. La finalité de ce dernier est que chacun puisse pratiquer son activité dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Lors d'une réunion avec les présidents des associations, ce protocole a été partagé.

Les principales mesures sont :

- La mise en place de distributeurs de gel hydroalcoolique à l'entrée des bâtiments,
- la distribution de "kits de désinfection" à chaque association pour le nettoyage des zones de contact (poignées, boutons, WC, ...) après chaque utilisation,
- le décalage de 15 minutes entre les cours et la mise en place d'un sens de circulation pour éviter les brassages importants,
- la mise en place d'une feuille de présence,
- la limitation du nombre de personnes en simultané,
- la condamnation de certains espaces à risques comme par exemple les cuisines/buvettes,
- et évidemment l'affichage des gestes barrières.

Les établissements publics

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales, depuis début novembre ces établissements recevant du Public sont fermés.

Seuls les enfants de l'école sont autorisés à se rendre à l'Épigée et au gymnase pour les activités sportives et culturelles.

Boîtes de Noël pour les plus démunis



Notre commune s'est associée à l'initiative des "Boîtes de Noël pour les plus démunis", organisée par l'ONG "United Riders", en devenant point de collecte. Ainsi plus d'une centaine de boîtes ont été récoltées sur Lussat-Lignat.

De plus, face à ce formidable élan de générosité d'une ampleur aussi inattendue que considérable, notre espace culturel l'Épigée a servi de lieu de stockage départemental et d'atelier de réalisation de paquets cadeaux dans le strict respect du protocole sanitaire.

Des habitants et des membres du conseil municipal ont ainsi participé à ce que 10 000 boîtes soient distribuées à ceux qui en ont le plus besoin. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette belle initiative.





Interview de Christian Arveuf

Quel bilan fais-tu de tes 6 mandats au sein de notre commune ?

Dans un 1^{er} temps, à ce bilan je voudrais associer tous ceux qui ont travaillé avec moi durant toute cette période. Un Maire seul ne peut rien faire, il a besoin de toute une équipe autour de lui : les élus (adjoints(es) et l'ensemble du conseil municipal) mais aussi les employés communaux.

Je voudrais aussi ajouter que 37 années c'est une période qui paraît très longue mais qui finalement passe très vite. Exercer des responsabilités au niveau municipal a pour moi été une expérience formatrice et très enrichissante sur le plan humain. Cela permet de découvrir toutes les facettes de notre société et de s'apercevoir que son fonctionnement est complexe, que les intérêts et les avis des uns et autres divergent.

Entre ton premier et ton dernier mandat, quel constat d'évolution dans l'exercice de la fonction de Maire fais-tu ?

Répondre à une telle question est compliqué pour plusieurs raisons ; 37 années c'est comme, je disais précédemment, une période longue durant laquelle les problèmes évoluent, mais la vision que l'on en a change aussi avec l'âge.

Au cours de ces mandats les besoins ou demandes des habitants ont été de natures différentes mais deux familles se dégagent : les équipements et les services. Les besoins en équipements sont en grande partie liés à la population ; plus elle augmente plus le besoin d'équipements augmente. Leur financement se partage entre un autofinancement communal et des subventions (toujours trop faibles !!) de la part des collectivités (région, département, ou intercommunalité) et de l'Etat. En ce qui concerne les équipements, il faut être vigilant à leurs coûts de fonctionnement qui seront récurrents pour la commune chaque année.

Ce qui a le plus évolué, à mon sens, c'est la demande ou les besoins de plus en plus forts de la part de la population en termes de services (cantine, garderie, aide à domicile, transports, etc...). Tous ces services, qu'ils soient mis en place au niveau communal ou intercommunal, ont un impact direct sur nos finances. Leur financement doit être équilibré entre la prise directe sur le budget de collectivité et la participation des

bénéficiaires. Tout financement de fonctionnement pris en charge par le budget réduit la capacité d'autofinancement (donc limite les investissements futurs) et / ou augmente les impôts locaux.

Pour certains de ces services et notamment le transport ou les services à la personne, la communauté d'agglomération me paraît être la bonne échelle. Elle intervient déjà dans ce sens mais elle devra dans le futur aller plus loin. Cela permet d'optimiser leurs coûts mais aussi de développer une solidarité et une équité sur le territoire. Pour ces sujets, comme pour bien d'autres, les moyens financiers pour des petites communes comme Lussat sont très limités. Une piste, pour augmenter les ressources communales, est celle d'accueillir des entreprises sur la commune pour bénéficier des retombées de leur impôt foncier (la fiscalité liée à leurs activités étant perçue par l'intercommunalité).

Ce qui a aussi changé en quelques années, et cela de manière générale dans notre société, c'est ce sentiment de « droit, exigence » qui remonte de la part de certains, certes encore une minorité. Ils ne voient que leurs besoins et oublient (ou ne veulent pas voir) aussi et surtout leurs devoirs envers la société.

A la fin de ton dernier mandat, M. Claude Boilon t'a remis la médaille d'honneur pour tes années au service de la Mairie. Comment as-tu reçu cette récompense ?

Cette remise de la Médaille départementale a pour moi été une grande surprise car ce jour-là je crois bien que j'étais le seul à ne pas-être au courant ... et le secret avait été bien gardé à tous les niveaux.

Au-delà de cette remarque, bien que l'on ne se consacre pas à la gestion d'une commune durant 6 mandats pour recevoir une distinction, cela a été pour moi un moment fort en émotion. J'ai beaucoup apprécié le fait qu'elle me soit remise par Claude Boilon. Claude est une personne avec laquelle j'ai beaucoup apprécié de travailler au niveau de l'intercommunalité et qui s'est fortement engagée pour que la commune de Lussat intègre la communauté de communes Limagne d'Ennezat en 2004 et cela n'était pas évident.

N'oublions pas que derrière Limagne d'Ennezat il y a de nombreux services à la personne qui perdurent aujourd'hui, de même la zone d'activité du Biopôle à Saint-Beauzire, certainement une des mieux réussies au niveau régional et peut-être national. Aujourd'hui elle est le siège d'entreprises dynamiques à la pointe de la technologie dans leur domaine et tout cela représente plus de 1 300 emplois et des ressources fiscales importantes pour les collectivités.

Tes fonctions à la communauté d'agglomération RLV et au Syndicat d'assainissement Siarec se terminant également, as-tu de nouveaux projets pour occuper ta retraite ?

C'est vrai qu'être Maire d'une commune, Vice Pdt à la Communauté d'agglomération et Vice Pdt au syndicat d'assainissement, cela occupe bien les journées et il reste peu de temps pour la famille. Depuis 2014 (date de ma retraite civile), étant plus disponible, j'ai choisi de m'engager de façon plus forte. Durant ces 6 années, je dois dire que j'ai vraiment apprécié cette période certes très dense mais aussi humainement très riche. Mais je suis convaincu qu'il y a un temps pour tout et il faut s'arrêter à temps et ne pas faire le « mandat de trop », qui n'est bon pour personne.

Je n'ai pas un tempérament à rester sans activité, à regarder le temps qui passe et ... critiquer. Je vais essayer de réaliser tout ce que je n'ai pas pu faire jusqu'à présent par manque de temps ; des loisirs de natures différentes (sports, astronomie, œnologie, ...) mais aussi des projets familiaux et avant tout profiter le plus possible avec mon épouse de nos enfants et maintenant surtout de nos 4 petits enfants ... avant qu'ils ne soient trop grands, ce qui arrive très vite.

Je profite de ces quelques lignes qui me sont offertes pour exprimer à nouveau tous mes remerciements à ceux qui m'ont fait confiance, à l'ensemble des élus et des employés qui m'ont accompagné et ont travaillé à mes côtés.

Je souhaite également une pleine réussite à Dominique, votre nouveau Maire, et à toute l'équipe qui s'est engagée et qui l'entoure.

Les principaux projets en 37 années :

- La Salle de sports
- L'aménagement de la Place de La Fontaine
- La réalisation des 18 logements sociaux avec Auvergne Habitat
- La rénovation du groupe scolaire
- La construction des ateliers communaux
- Rénovation du bâtiment de la Mairie
- La réalisation des réseaux d'assainissement séparatif sur la quasi-totalité de la Commune
- L'élaboration du document d'urbanisme (POS, PLU et aujourd'hui PLUi)
- L'espace culturel l'Épigée

Riom Limagne & Volcans

Notre commune fait partie de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans. Celle-ci compte 68 000 habitants répartis dans 31 communes autour de Riom.

Porte d'entrée du territoire UNESCO et du Parc naturel des Volcans d'Auvergne, Riom Limagne et Volcans détient le label "territoire d'excellence des activités de pleine nature". Agriculture, tourisme, économie d'excellence, culture et patrimoine : le territoire dispose de nombreux atouts qui en font une agglo innovante et attractive !

Le rayonnement touristique est très important avec des sites classés parmi les 10 plus fréquentés de la région Auvergne : Vulcania, Grotte de la Pierre de Volvic, volcan de Lemptégy, Espace information des Eaux de Volvic. La ville thermale de Châtel-Guyon est en plein essor.

A ne pas manquer à Riom : le musée Mandet et son département Design et arts décoratifs contemporains, le musée régional d'Auvergne pour comprendre l'histoire locale, la médiathèque des Jardins de la Culture.

De nombreux services et équipements sont proposés aux habitants : crèches et halte-garderies, relais d'assistants maternels, centres de loisirs, établissements scolaires de la maternelle au lycée, formations supérieures, centre hospitalier, réseau de bus RLV Mobilités, gares SNCF, équipements sportifs (gymnases, stades, piste d'athlétisme, la plus importante structure d'escalade du département, piscine, centre régional de tir à l'arc, centre de tennis couvert), salles de spectacle, écoles de musique et d'arts plastiques, services d'aide à domicile, commerces de proximité, le premier marché alimentaire du département sous la halle de Riom.

Riom Limagne et Volcans œuvre pour le développement économique local (plus de 5000 entreprises occupent 21 zones d'activité) et encourage le dynamisme commercial, par son soutien financier aux associations de commerçants et par le développement du commerce de proximité.

Services communautaires :

- **Accueil du public** : 8 rue Grégoire de Tours – 63200 Riom – 04 73 67 11 00 – contact@rlv.eu
- **Pôle Aménagement et Développement Durable du Territoire** (habitat, urbanisme, environnement, mobilité) : 8 rue Grégoire de Tours – 63200 Riom – 04 63 63 21 52 – p.ancelet@rlv.eu
- **Pôle Services à la Population** (petite enfance, enfance jeunesse, sport, culture, cohésion sociale) : 8 rue Grégoire de Tours – 63200 Riom – 04 73 63 46 40 - v.fayard@rlv.eu
- **Pôle Attractivité (économie, tourisme, agriculture)** : 13 avenue G. Gershwin – 63200 Riom – 04 63 63 21 60 – economie@rlv.eu
- **Pôle technique** (travaux, eau et assainissement, espaces verts) : 13 avenue G. Gershwin – 63200 Riom – 04 63 63 21 59 – dst@rlv.eu
- **RLV info jeunes** : 4-6 place St Jean – 63200 Riom – 04 73 64 16 12 – infojeunes@rlv.eu
- **Accueil de Loisirs** : Rue du Stade – 63350 Saint-Laure – 04 73 64 27 27 – centreloisirs@rlv.eu
- **Médiathèque** : Jardins de la Culture – 2 ter Faubourg de la Bade – 63200 Riom – 04 73 64 63 00 - reseaubibliotheques@rlv.eu
- **Pays d'Art et d'Histoire** : 5 rue de l'Horloge – 63200 Riom - 04 73 38 99 94- patrimoine@rlv.eu
- **Musée Mandet** : 14 rue de l'Hôtel de Ville – 63200 Riom - 04 73 38 18 53 – musee.mandet@rlv.eu
- **Musée Régional d'Auvergne** : 10 bis rue Delille – 63200 Riom - 04 73 38 17 31 – musee.auvergne@rlv.eu
- **Ecole de musique** : 1 rue Jean Ferrat – 63720 Ennezat - 04 73 63 97 39 – ecoledemusique.ennezat@rlv.eu
- **Point info RLV Mobilités** : Gare de Riom – 04 73 38 08 09 – rlvmobilites@keolis.com
- **Centre intercommunal d'action sociale** : 1 rue Jean Ferrat – 63720 Ennezat – 04 73 63 81 34 – contact@cias-rlv.eu
- **Office de tourisme Terra Volcana** : 27 place de la Fédération – 63200 Riom – 04 73 38 59 45 – accueil@terravolcana.com

Retrouvez toute l'actualité de RLV sur le site internet www.rlv.eu

Et sur les réseaux sociaux : Facebook : [rlv.agglo](https://www.facebook.com/rlv.agglo) ; Twitter : [rlv_agglo](https://twitter.com/rlv_agglo) ; Instagram : [rlv.agglo](https://www.instagram.com/rlv.agglo)



**RIOM LIMAGNE
& VOLCANS**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



**Mon commerce de proximité...
en ligne.**

Toujours plus de produits en click & collect !

**Ne ratez pas les PASS Commerce jusqu'au 31/12
→ +25% de pouvoir d'achat jusqu'au 31/03 !**



www.maboutik-rlv.com
f MaBoutik.rlv

Repas des aînés

En raison de la crise sanitaire, notre traditionnel repas des aînés ne pourra pas avoir lieu en janvier 2021.

Le CCAS a pris la décision de livrer des colis au domicile des personnes âgées de 70 ans et plus en 2020 ainsi qu'aux Lussatois se trouvant actuellement en EHPAD.

Nous attendons tous avec impatience la possibilité d'organiser notre prochain repas afin de pouvoir réunir tous nos aînés et de passer une bonne journée ensemble.

En attendant, prenez bien soin de vous.

Taxi du marché

Le « taxi du marché » est toujours en service les 1er et 3ème jeudis de chaque mois pour se rendre à Pont-du-Château.

Ce service fonctionne sur réservation au 04 73 97 10 11 après inscription initiale auprès du secrétariat de mairie. Une participation financière de 10 € est demandée pour chaque personne transportée.

Maintien à domicile

Plusieurs services sont à la disposition des personnes concernées afin de les maintenir le plus longtemps possible à leur domicile.

Le CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale de RLV est en service depuis début 2019. Pour la commune de Lussat, il assure les services suivants :

- Aide à domicile : entretien du logement et du linge, préparation des repas, aide à la prise de repas, aide à la toilette, accompagnement à l'extérieur
 - Portage des repas : la livraison des repas à domicile en liaison froide 7 jours sur 7.
- Pour tout renseignement et utilisation du service, contacter le CIAS au 04 73 63 81 34 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30.

Association Réseau Seniors

Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. La commune de LUSSAT est couverte par le CLIC Riom Limagne Combrailles.

A qui s'adresse le CLIC ?

A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

Quand faire appel au CLIC ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas, les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
 - pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place ;
 - pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.
- Tous les services sont entièrement gratuits.

Quels ateliers peut proposer le CLIC ?

Le CLIC peut proposer différentes activités (mémoire, informatique, gym douce, relaxation, balades nature, auto-massages, soins esthétiques, émaillage sur lave, tissage-couture, aquagym...) L'idée est d'organiser ces ateliers au plus proche des personnes, c'est pourquoi même les plus petites communes peuvent accueillir ces séances. Pour trouver la liste des actions du territoire, un tableau est mis à jour tous les lundis, sur www.clic-riom.fr, onglet « actions collectives ».

Le CLIC propose également un programme de séances en ligne, accessible à tous, via Skype, avec une connexion internet.

La participation à toutes ces actions est entièrement gratuite.

Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève d'une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'accompagnement de l'ARS et de la CARSAT.



Comment contacter le CLIC ?

Sur visite, par mail ou téléphone.

Association Réseau Seniors - CLIC Riom Limagne Combrailles

51 rue Lafayette 63200 Riom

Tél. 04 73 33 17 64 - secretariat@clic-riom.fr - www.clic-riom.fr

Notre paroisse Saint Pierre du val d'Allier



Carte de la paroisse Saint Pierre du val d'Allier



Curé Pascal GIRARD
(Pont-du-Château)



Stéphane de MORAËS
diacre permanent
(Pont-du-Château)



Eric DELAIGUE
diacre permanent
(Vassel)

Saint Pierre du val d'Allier est une des 32 paroisses qui constituent le diocèse de Clermont, qui correspond au Puy-de-Dôme. Le Diocèse de Clermont est dirigé par l'évêque François KALIST. Cette paroisse rassemble 12 communes pour une population qui avoisine les 30 000 habitants.

Pascal GIRARD, curé de cette paroisse, habite à Pont-du-Château. Des laïcs assurent, sous sa responsabilité, différentes missions : Animation des offices, catéchisme (enfants et adultes) , préparation aux baptêmes, préparation aux mariages, funérailles, visites aux malades, entretiens, décorations des églises et parties administratives....

Pour les horaires des messes, consulter le site internet : <https://paroissaintpierreduvaldallier.catholique.fr>

Les évènements de 2020

Appel Décisif des 25 catéchumènes en l'église de Ste Martine à Pont-du-Château

Cette année, la cérémonie a eu lieu le dimanche 1^{er} Mars, en l'église de Ste Martine, célébrée par Mgr KALIST. Nous comptons 25 catéchumènes pour notre diocèse, dont une catéchumène de notre Paroisse.

Dimanche 16 février 2020 Ordination Diaconale d'un futur prêtre

Dimanche 16 février, Florent Boissault a été ordonné diacre par Mgr Kalist, archevêque de Clermont, en l'église Sainte-Martine à Pont-du-Château. En 2012 Florent a interrompu ses études scientifiques pour entrer au séminaire d'Issy-les-Moulineaux (92).

En 2016 il va enseigner durant deux ans à Jérusalem. En 2019 il a commencé son insertion pastorale. Il devrait être ordonné prêtre dans les mois qui viennent



Rentrée des Scouts les 19 et 20 Septembre 2020

Ce week-end à Chas et au Turluron (vers Billom) a été l'occasion, pour les équipes, de se retrouver et de partager des moments privilégiés. Pour clôturer, le Père Pascal GIRARD avait préparé une célébration champêtre, avec une équipe de musiciens.



Permanences

4 rue de la Poste, 63430 Pont-du-Château

Accueil : Le lundi après-midi de 17h00 à 18h30.

Du mardi au vendredi de 09h30 à 11h30.

Le samedi de 9h00 à 11h00

Téléphone de la paroisse : 04 73 83 20 27

Téléphone dédié pour les obsèques :

06 45 50 73 26

Eveil à la Foi

s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans accompagnés de leurs parents.

Contactez Stéphane Robinet au 04 73 68 18 80

Les rencontres se déroulent de 15h30 à 17h30 à la maison paroissiale de Pont-du-Château aux dates suivantes :

- Samedi 09 janvier 2021
- Samedi 20 mars 2021
- Samedi 8 mai 2021

Catéchisme des 7-11 ans

(Lussat , Les Martres d'Artière et Chavaroux)

32 enfants, pour les 3 communes, participent au catéchisme aux Martres d'Artière un samedi par mois de 9h à 10h30 pour les CE1 et de 10h à 12h30 pour les CE2 CM1 CM2 .

Les enfants se croisent pour partager tous ensemble un temps de prière.

Catéchistes : Valérie Frécon : 06 03 48 58 01 et

Isabelle Bourderionnet 06 58 56 53 35,

toutes deux de Lussat.

Pour en savoir plus :

Les informations et les actualités de la paroisse sont sur le site internet :

paroissaintpierreduvaldallier.catholique.fr

Email = paroissaintpierreduvaldallier@orange.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vie des associations

Le 12 septembre dernier, la commission associations et culture de la mairie a organisé à l'Épigée le premier forum des associations de notre commune.

Cet évènement a permis aux habitants de Lussat-Lignat et des communes des alentours de découvrir, s'informer ou s'inscrire aux activités proposées par les associations qui animent et enrichissent la vie locale.

Une quinzaine de stands étaient présents pour accueillir et présenter les activités sportives, artistiques, culturelles et historiques. Tout en respectant un protocole sanitaire bien défini, les visiteurs ont pu également assister aux démonstrations de danses des associations ROCK'n BIKE 63, MLC Danse, Country et Lussat Danse.

Grâce à l'Amicale Laïque Basket Lussat, les enfants ont pu découvrir cette discipline et s'exercer au marquage de panier.

Ce moment de convivialité et de partage s'est terminé par un verre de l'amitié accompagné d'un petit encas.

La Mairie tient à remercier les associations qui ont participé à cet évènement et espère pouvoir renouveler ce rendez-vous en 2021.



12
SEPTEMBRE
9H-13H
à l'espace culturel
L'ÉPIGÉE



ROCK'n BIKE 63



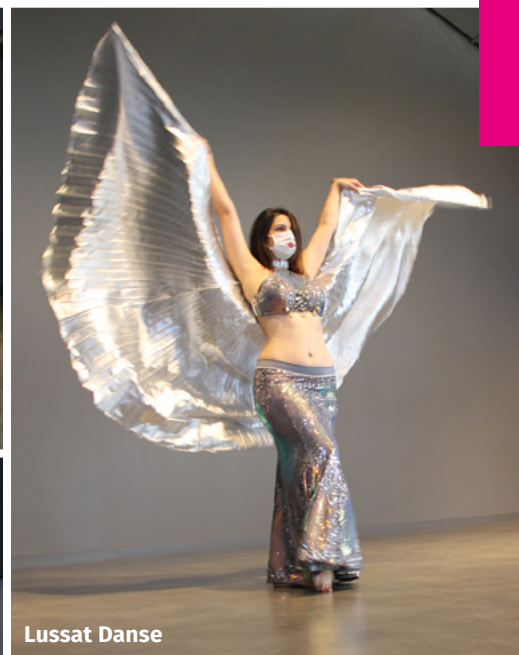
Luss'arts



Country



MLC Danse



Lussat Danse

Luss'arts



Cette année très particulière pour tout le monde a bousculé le bon fonctionnement de notre association qui a été contrainte de cesser toutes activités mi-mars.

Cependant, grâce aux réseaux sociaux, un grand nombre d'adhérents a pu rester en contact, permettant ainsi de garder un lien social. Beaucoup ont continué leurs activités, chez eux, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs compétences. D'autres ont utilisé ce temps de confinement pour sortir leur machine à coudre et confectionner des masques.

La crainte du virus a incité à la prudence et le nombre d'inscrits par rapport à l'année précédente a été divisé par deux. De plus, la reprise de septembre s'est faite prudemment, selon les règles d'hygiène imposées, mais le nombre limité de personnes par salle ne nous a pas permis d'accepter de nouveaux adhérents (pourtant très motivés), rencontrés lors du forum des associations de début septembre.

Toutefois, malgré cette timide reprise, la motivation est toujours là et la qualité des réalisations aussi, quelles que soient les activités (peinture, arts créatifs ou mosaïque). Les manifestations prévues pour cette année, notamment l'exposition annuelle, ont dû être annulées, mais nous espérons bien pouvoir reprendre le cours normal des choses, au moins pour la prochaine rentrée en septembre 2021, sachant qu'entre temps, il faudra rester prudents.

Quoiqu'il en soit, nous restons positifs et gardons notre bonne humeur. C'est là l'essentiel. Rendez-vous donc très bientôt dans des conditions optimales.

Contact Pierrette Arveuf – Présidente : 06 81 30 27 58



MLC Danse

Cette année, l'association MLC Lussat est heureuse d'accueillir de nouveaux membres malgré la situation sanitaire. De cette façon, le mélange des générations demeure au sein du groupe ados-adultes grâce à ses huit adhérentes.

Pour animer ce cours, nous pouvons toujours compter sur Marion et Léa.

Concernant Chloé, elle accueille au sein de son groupe un nouvel adhérent (oui oui ENFIN un petit garçon!).

N'ayant pas pu assurer le Gala de danse 2020, nous poursuivons notre travail sur le thème « Hommage à ces stars internationales » et nous vous préparons d'autres surprises... C'est donc avec plein d'espoir et d'imagination que nous prévoyons un Gala le 12 Juin 2021 à 20h30. Il n'y a pas eu que de mauvais moments lors de la saison 2019-2020. En effet, les danseuses étaient toujours au rendez-vous et elles ont bien progressé. Nous avons également partagé un agréable moment avec nos adhérents grâce à un shooting photo réalisé par Dominique ALEXANDRE.

LUSSAT RANDO



"LUSSAT RANDO" a été créée le 29 juin 2020. Cette association permet à tous les adeptes de randonnées actives de s'épanouir, tant sur le plan sportif, qu'humain et en toute convivialité.

Les sorties sont organisées tous les mardis (matinée, après-midi ou journée, en fonction du temps et de la saison).

Les randonnées, d'une durée de 3h00 à 4h00, sont organisées dans la région et sont de difficulté moyenne (12 à 15 kilomètres avec 350 à 500 mètres de dénivelé) pour des marcheurs confirmés.

A ce jour, l'association compte 36 adhérents, dont un tiers habitent Lussat et 85% résident dans la communauté d'agglomération RLV.

La cotisation annuelle est de 30€. Les déplacements sont organisés en mode covoiturage, avec rendez-vous au parking de la mairie de Lussat ou Saint-Beauzire.

Les membres du bureau sont les suivants:

Président: Michel Devineaux, téléphone : 06 58 34 78 16

Vice-Président : Michel Crozet, téléphone : 06 63 39 88 93

Secrétaire: Eric Pezin, téléphone : 06 32 34 57 28

Trésorier: Alain Archimbaud, téléphone : 06 70 12 98 34

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter l'un des membres du bureau.



Vie des associations

Amicale Laique Basket Lussat

La saison 2019-2020 s'étant terminée en mars, les 2 équipes masculines sont restées sur leur faim. Cependant elles accèdent toutes deux à la division supérieure permettant au club de réintégrer le niveau régional.

Depuis la rentrée de septembre, le club a réouvert une école de basket, accueillant les enfants, garçons et filles, nés entre 2010 et 2015. L'équipe de U11 entraînée par Mylène Cocheux et Anaïs Chapon a pu faire plusieurs matchs et gagner contre leur voisin de Limagne basket.

L'équipe de U9 coachée par Alexis Lapeyre a pu faire son premier plateau et devrait en recevoir un au printemps si les conditions sanitaires le permettent.

L'équipe de U7 coachée par Pascale Provenchere a pu faire des entrainements mais n'a pas eu le temps de faire son premier plateau avant le confinement de l'automne.

Le club a aussi réouvert une section féminine, encadrée par Marvin Chalus. Celles-ci ont remporté leurs 4 premiers matchs et sont pour le moment invaincues. Chez les garçons, une troisième équipe en senior a ouvert et les trois équipes ont la prétention de jouer pour le haut de tableau cette saison.

Les matchs et les plateaux des enfants sont le samedi tandis que les matchs des 4 équipes seniors sont le dimanche.

N'hésitez pas à venir nous encourager, les dates de nos matchs sont à suivre sur nos réseaux sociaux (Facebook :

[fb.me/lussatbasket](https://www.facebook.com/lussatbasket)

et Instagram : @lussat_basket) ou sur nos affiches dans le village la semaine avant les matchs.

Après son annulation pour 2020, le tournoi de fin de saison fera son retour en 2021 !



Amicale de l'école « Les Marronniers »



L'amicale de l'école est une association à but non lucratif qui a pour objectif d'organiser des manifestations dont les bénéfices servent au financement des projets de l'école. Cette année nous accueillons 4 nouveaux membres. Un changement est intervenu dans les membres du bureau : Stéphanie Andanson remplace Isabelle Bourderionnet au poste de trésorière, Karina Iddjed reste secrétaire et Jérôme Frécon reste président.

Les bénéfices récoltés nous permettent d'offrir aux enfants un spectacle pour Noël, des cadeaux pour chaque classe ainsi que des chocolats lors de la visite du Père Noël. Compte-tenu du contexte, nous n'avons pas pu organiser en 2020 la distribution des Œufs de Pâques, la Boum et la Kermesse de fin d'année et les enfants n'ont pas pu effectuer de sorties scolaires, en partie financées par l'Amicale.

Nous tenons à remercier les parents d'élèves et les Lussatois(es) pour leur implication et leur participation.



Après la vente de Sapins de Noël organisée fin 2020, voici les dates à retenir pour 2021 :
Vente d'œufs de Pâques dans Lussat en mars 2021
Kermesse le 03 juillet 2021

Si vos enfants sont scolarisés à l'école de Lussat et que vous souhaitez vous investir au sein de l'association, nous serions ravis de vous accueillir parmi nous.

Les membres de l'Amicale

La Lussatoise



La crise sanitaire nous a contraint cette année à annuler la 23^{ème} LUSSATOISE et nous en sommes désolés.

Cette épreuve est très appréciée par de nombreux coureurs, amateurs et même professionnels, comme Damien MONIER, (Cofidis puis Bridgestone Anchor) en 2004 ; Romain BARDET, (AG2R La Mondiale) en 2009 et Rémi CAVAGNA (Quick Step) surnommé le TGV de Clermont en 2017 et 2018. Ce dernier est détenteur du record de l'épreuve.

Souhaitons que la 24^{ème} LUSSATOISE revoie le jour la saison prochaine; la date est fixée pour le dimanche 26 septembre 2021.



Ligne départ/arrivée
route de Vichy

LUSSAT-AUTREFOIS

Covid 19

Le virus circule de plus en plus dans le Puy-de-Dôme. Tous nos projets sont tombés à l'eau, les activités se résument à rien ou assez peu de chose, à part au château où nous avons poursuivi nos travaux. Toutefois nous avons cessé toute activité fin octobre.

Au château

Les travaux suivants sont en cours d'achèvement :

- Face Ouest
- Soupirail face nord dans la cave
- Grattage et traitement hydrofuge du pigeonnier

A la découverte du patrimoine de Lussat

Un circuit de 10 Km permet de découvrir notre patrimoine en 13 lieux. Une plaquette est disponible à la mairie, réalisée avec BALINZAT (Balade en Limagne d'Ennezat) en 2019.

Inventaire des objets de l'église

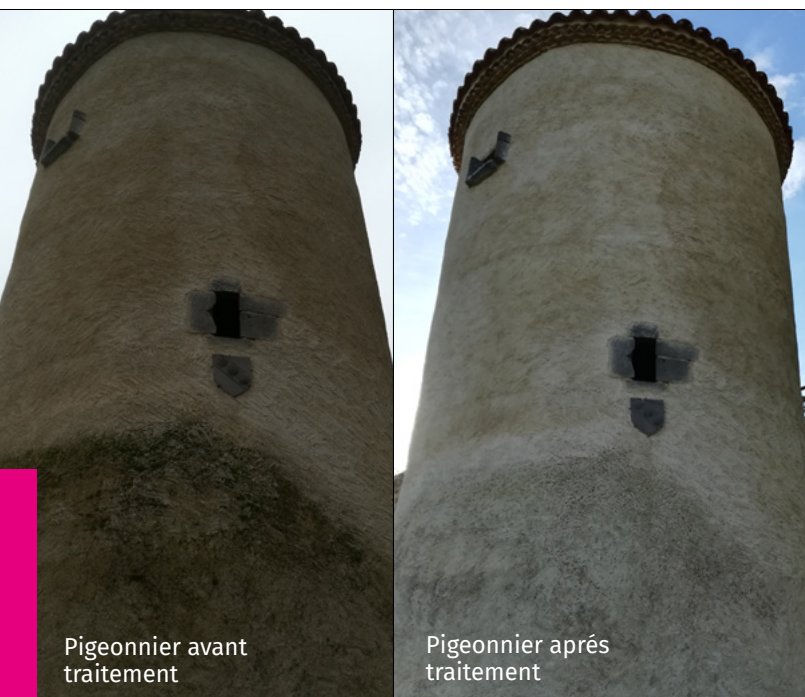
Depuis la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, l'église de Lussat et tous ses objets sont devenus propriétés de la commune.

La commune assure la charge de propriétaire d'un bien dont elle n'a pas l'usage, et ce bien n'est pas la propriété de celui qui en a l'usage.

Le diocèse de Clermont inventorie les objets affectés à chaque église. Celui de Lussat s'est terminé en octobre 2020.

Pour visiter notre église, contacter Emmanuel Maeght au 06 04 13 25 55.

Nous souhaitons que 2021 nous permette de reprendre nos activités.



Pigeonnier avant traitement

Pigeonnier après traitement



Blason par artiste local

Façade ouest

Lussat Danse

LUSSAT
danse



C'est la tête pleine d'envies et de projets que nous avons entamé cette troisième saison de Lussat Danse, d'autant que la superbe salle de L'épiguée accroît incontestablement le confort, et la qualité des cours !

Cette année nous avons ouvert un nouveau cours : « La danse relaxation » le Jeudi de 9h30 à 10h15. Ce cours est très complet et permet une détente totale, en mêlant les bienfaits de 3 disciplines : Le Yoga, la danse et la relaxation.

Nous sommes également heureux de compter de plus en plus de danseurs dans tous nos cours du lundi :

- « Eveil Mixte 4-7 ans », où les enfants parcourent le monde, avec des ateliers visant à découvrir d'autres pays à travers la danse et la musique. Le travail est aussi axé sur des essentiels de la danse comme la coordination, l'occupation de l'espace, le sens de l'observation, le groupe...toujours de façon ludique!
- « Multidanse 8-14 ans » avec un travail technique et chorégraphique plus poussé, sur 3 styles qui sont : « l'oriental moderne », « la danse urbaine » et le « tribal fusion ».

● Le « Cardio danse », pour se tonifier, améliorer son endurance sur fond de musiques aux styles très variés. Au programme : fun et lâcher-prise!

● « Danse Orientale », « Caribaret » et « Tribal Fusion » : des cours adultes où sont abordés les techniques spécifiques à ces styles de danse. Un travail chorégraphique met en lumière tout l'apprentissage de l'année.

L'association accueille tous ceux et celles qui ont envie de danser, de se dépenser, de se détendre...Lussat Danse est fière de pouvoir aujourd'hui proposer des activités variées à un large public !

Pour nous rejoindre vous pouvez nous contacter:

Par mail à lussat.danse@gmail.com

Par téléphone au 06.81.78.49.18

Par Facebook : Lussat Danse »



Vie des associations

Amicale des sapeurs pompiers



Le Centre de Première Intervention de Saint-Beauzire/Lussat a vu du mouvement dans ses effectifs dans le courant de l'année 2020. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues en les personnes de Hugo Ballet de Lussat et Tristan Roger de Saint-Beauzire. Nous les remercions pour leur engagement dans notre centre et leur souhaitons une longue carrière dans nos rangs. Cela porte l'effectif du centre à 26 Hommes et Femmes au 31/12/2020 et 26 Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Au 01/11/2020 nous avons réalisé une centaine d'interventions sur les communes de Saint-Beauzire, Lussat et Chappes.

Nous félicitons :

- Hugo Ballet qui a obtenu le Diplôme du Brevet de jeune Sapeur-Pompier
- Émilie Ollier et Lucas Villatte pour la formation de chef d'équipe
- Émilie Ollier pour le Diplôme d'animateur Jeune Sapeur-Pompier
- Martial Ollier la formation feux de forêt niveau 1.



Nous félicitons Sébastien Breton qui a été promu au grade d'Adjudant-Chef, Yoan Basse au grade de Sergent/Chef, Lucas Villatte et Émilie Ollier à celui de Caporal et Hugo Ballet à celui de Sapeur Première Classe.

Pour arriver à couvrir une plus grande plage horaire dans nos astreintes, nous sommes toujours à la recherche de volontaires. Une nouvelle section de Jeunes Sapeurs-Pompiers devrait ré-ouvrir en septembre 2021.

Merci à toutes les personnes intéressées de contacter le chef de centre : le Lieutenant Martial Ollier au 06 25 42 06 58.

Nous souhaitons à tous les habitants de la commune une bonne année et leur présentons nos meilleurs vœux.

La Ligue contre le cancer



Les Espaces Ligue, au nombre de 7 dans le Puy-de-Dôme, sont destinés à aider les malades du cancer et leur famille en leur proposant de l'écoute et diverses activités animées par des professionnels qualifiés (sophrologie, activité physique adaptée, art-thérapie, socio-esthétique, diététique, psychologue).

Les activités, proposées pour une durée d'un an, sont totalement gratuites pour le malade. Les aidants ont également accès à certaines activités gratuites (écoute, sophrologie, psychologue).

L'espace Ligue de Henri Bertrand se trouve place de la mairie à Maringues. Les trois bénévoles, formés à l'écoute, sont à votre disposition pour tout renseignement (du fait de l'épidémie actuelle et du confinement, certaines des activités sont proposées par visioconférence).

Malgré l'épidémie actuelle, vous pouvez laisser un message sur le répondeur et nous vous rappellerons pour vous écouter et définir vos besoins. Nous vous recevrons dès que cela sera autorisé.

Nous recherchons également des bénévoles qui seront formés par la Ligue pour pouvoir rejoindre ensuite notre équipe et répondre aux besoins des malades et de leur famille.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout problème lié au cancer au 07 79 51 58 99.

Vie des associations

ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE - Sections GYM - STEP & COUNTRY

Pour cette rentrée 2020/2021, grâce à la motivation de nos adhérent(e)s notre association compte 65 inscrits malgré les conditions actuelles (!) L'association tient à remercier tous les adhérents(e) pour le respect du protocole sanitaire pendant les cours et leur fidélité à l'association.



STEP - HIIT

Pour l'année 2020/2021, les cours de STEP (35 participantes) et de HIIT (25 participantes) sont dispensés par Marion. Le HIIT est une activité qui alterne des exercices de forte intensité et fractionné.

Elle accompagne et conseille sur les exercices et les mouvements pratiqués pour le bien être de chacun. Ces disciplines sont dynamiques et rythmées, elles permettent de se défouler dans une ambiance sportive et conviviale.

Pas de section de Gym cette année pour faute d'engouement pour cette discipline.

Les cours sont dispensés le mercredi de 18h30 à 19h00 pour le HIIT et de 19h15 à 20h pour le STEP.

COUNTRY

Nouveauté cette année, nous avons ouvert un cours débutant, de nombreux amateurs nous ont rejoints.

Nos adhérents sont toujours aussi passionnés et dynamiques depuis 10 ans, prêts à s'investir pour des manifestations ou des représentations (fête du 14 juillet à Lussat, fête des céréales à Ennezat, fête des conscrits à Charbonnières les Vieilles).

Christelle et Philippe animent les cours le jeudi à partir de 19h à 20h (débutants) puis de 20h15 à 22h00 (intermédiaires et confirmés)

A noter dans vos agendas :

- Bal CD Country le dimanche 7 février 2021
- Un rallye pédestre familial et ludique, le dimanche 20 juin 2021

Contact :

Email : Lussatgym63@gmail.com

Facebook et Instagram : [gymstepcountrylussat](#)



ROCK'n BIKE 63



L'association Rock'n Bike 63 a reconduit ses cours de rock, bachata, danse en ligne et activités sportives... le vendredi à partir de 19h malgré la crise sanitaire.

Ces danses plutôt dynamiques commencent d'abord par l'apprentissage des pas de base.

Ensuite sur un rythme endiablé de la musique, on apprend à réaliser des figures, des enchaînements et des acrobaties pour les volontaires dans une ambiance détente et sans stress.

Pour clôturer notre saison 2019/2020, nous avons présenté une démo au Vernet la Varenne et pendant la période d'été nous avons accompagné un groupe de rock pendant leurs concerts.

En s'adaptant à la situation actuelle 2021 sera pour nous toujours le même plaisir de se retrouver pour partager notre passion «la danse».

N'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter par mail à rocknbike63@gmail.com ou par téléphone au 06 81 55 10 24 ou 06 14 63 49 93.

Vie des associations

Retrouvez les autres associations de notre commune sur le site internet de la Mairie :

Football club Les Martres d'Artière - Lussat

Sport : Football

<https://fr-fr.facebook.com/lussat.foot>



Site web

Président: TEIXEIRA Gaëtan

Activité(s) pratiquée(s): football

Amicale laïque - section tennis de table

Sport : Tennis de table



Téléphone : 06.15.70.12.61

Mail: pinglussat@gmail.com

Président : SALMIN Jean-luc

Activités pratiquées : Tennis de table

Groupeur formateur limagne

Sport: Football



Site web

Email: bureau@gfl.com

Téléphone: 06.11.95.30.60

Président: TOURET David

Activité pratiquée: Football

La Gibecière

société de chasse



Vivre ensemble à Lussat

Culture : Rencontres, débats et repas associatifs

<http://lussatlignat63.eklablog.com/>



Tennis et loisirs Saint Beuzire/Lussat

Sport : Tennis



BALINZAT



Par courriel : balinzat@orange.fr

Par mobile : 06 88 49 60 72

Par courrier : Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat)

1 chemin des Marnes
63720 Martres-sur-Morge

<https://balinzat.wixsite.com/balinzat>

Transports

Les transports scolaires

Pour les établissements scolaires situés hors du territoire de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans, les transports scolaires sont gérés par la Région Auvergne Rhône Alpes. C'est le cas pour tous les élèves qui se rendent aux collèges de Pont-du-Château et aux lycées situés sur le territoire de Clermont Métropole.

Les inscriptions se font, chaque année, directement sur le site internet de la Région Auvergne Rhône Alpes au mois de juillet pour l'année scolaire suivante. Toutes les demandes sont à faire en ligne, de l'inscription au paiement sur le site de la Région. Les transports scolaires bénéficient de la tarification solidaire.

Pour une tarification plus équitable, cette tarification solidaire prend en compte le niveau de ressources des utilisateurs. Ainsi chaque famille bénéficie d'un tarif personnalisé.

Pour bénéficier du tarif adapté, il faut d'abord s'inscrire à la tarification solidaire et ensuite faire les demandes d'inscription au transport scolaire.

Pour les collèges de Pont-du-Château, les horaires sont adaptés aux horaires scolaires de chaque établissement et communiqués juste avant la rentrée scolaire par le transporteur. En général les mêmes horaires sont reportés d'une année sur l'autre.

Pour les lycées, les horaires peuvent être consultés sur le site de la région, il s'agit de la ligne 70 du réseau. Cette ligne 70 est aussi ouverte à toute personne désirant se rendre à Clermont-Ferrand.



Les transports pour tous les usagers

Le service Mobilités de la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans a mis en place un service de transport à la demande pour les personnes habitant sur les communes non desservies par les lignes régulières mais faisant partie du périmètre de RLV.

Pour réserver votre trajet, il suffit de contacter par téléphone le service mobilités ou de réserver directement en ligne grâce au formulaire de réservation qui sera disponible prochainement sur le site internet de RLV.

Les trajets doivent être réservés au plus tard la veille avant 18 heures et le vendredi avant 18 h pour le lundi.

Comment cela fonctionne ?

- Avant votre réservation, choisissez le jour, l'arrêt et l'horaire souhaité. Pour la commune de Lussat, l'arrêt se trouve Place de la Fontaine.
- Contactez le service mobilité au 04 73 60 41 71
- Soyez présent à l'arrêt convenu quelques minutes avant l'heure du rendez-vous.
- A la montée dans le véhicule, présentez votre titre de transports ou achetez votre billet auprès du conducteur.
Les tarifs sont consultables sur le site internet de RLV.

Ce transport à la demande peut vous amener jusqu'à RIOM au Pôle Multimodal SNCF d'où ensuite vous pouvez accéder à d'autres itinéraires de transports.

Notre commune fait partie de la zone 5 du Transport à la Demande (TAD5) qui comprend les communes de Lussat, Malintrat, Saint-Beauzire, Chappes, Les Martres d'Artière et Chavaroux.

Ce service existe également en porte à porte pour les personnes à mobilité réduite. Il faut contacter le 04 73 60 41 74 pour réserver et fournir les justificatifs nécessaires pour en bénéficier.

Pages pratiques

- ▶ **AGOSTINHO CARLOS**
TRANSPORTS
Tél. 04 73 83 07 13
9, rue de Pont du Château à Lussat
- ▶ **ARCHIMBAUD DAVID EURL**
PEINTURE / PAPIERS PEINTS FINITIONS
D'INTERIEURS
Tél. 04 73 83 95 42
Port. 06 71 67 55 76
3, lot. Cornille à Lussat
- ▶ **BELL'HAIR COIFFURE**
Tél. 04 73 60 19 01
1, rue de Pont du Château à Lussat
- ▶ **COMBRONDE AMBULANCES**
TAXIS LUSSAT
Tél. 04 73 97 10 11
97, Belle Allée 63460 COMBRONDE
- ▶ **CRÉA'MAND**
BOUGIES VEGETALES ARTISANALES
Tél. 06 81 78 49 18
30 bis rue de la poste à Lussat
- ▶ **DECOUTEIX MICHEL**
SERRURERIE
Tél. 04 73 83 07 30
6, rue de l'Enfer à Lussat
- ▶ **DEM'ELEC DAVID PANEFIEU**
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE / DOMOTIQUE
DÉPANNAGE
Tél. 06 61 57 19 68
9, lot des Prades à Lussat
- ▶ **EL HANNACHI FRANÇOIS**
BAR / TABAC / JOURNAUX POINT POSTE
Tél. 04 73 83 03 34
3, rue de Vichy à Lussat
- ▶ **GARCIA ANTONIO**
BOULANGERIE / PÂTISSERIE
Tél. 04 73 83 23 10
9, place de la Fontaine à Lussat
- ▶ **HOME ELEC**
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Tél. 06 20 89 03 65
1, impasse des Planches à Lussat
- ▶ **IMBERDIS THIERRY**
MÉCANIQUE AGRICOLE / TP PARCS
ET JARDINS
Tél. 06 85 50 33 18 / 04 73 83 47 03
17, rue du Sury à Lussat
- ▶ **INFIRMIÈRE MME DUDEBOUT**
Tél. 04 73 83 47 47
Place de la Fontaine à Lussat
- ▶ **JULIETA MEDIUM**
TARRISSON JULIETA Tél. 06 66 14 92 93
27, rue de la Poste à Lussat
- ▶ **LUSS ELEC**
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE CHAUFFAGE
CLIMATISATION ALARME /
VIDÉOSURVEILLANCE
Tél. 06 20 50 37 77
- ▶ **PALASSE LAURENT**
SOURCIER GÉOBIOLOGIQUE
Tél. 06 81 61 86 16
51, rue de Vichy à Lussat
- ▶ **PONCHON THIERRY**
TRAVAUX AGRICOLES
Tél. 04 73 83 08 38
3, route de Chavaroux à Lignat
- ▶ **ROUHALDE WILFRID**
RESTAURATEUR VÉHICULES
MILITAIRES LOURDS
Tél. 04 73 83 43 27
5, impasse du Pâtural à Lussat
- ▶ **ROUX / JOURFIER**
CHAUDRONNERIE
Tél. 04 73 83 22 59
ZA de l'Ormeau
Route de Pont du Château à Lussat
- ▶ **SEMONSAT JEAN-FRANÇOIS**
TERRASSEMENT / DÉMOLITIONS
Tél. 04 73 83 54 43
La Motte à Lussat
- ▶ **SERVIÈRES NICOLAS**
ESPACE NATURE / ENTRETIEN ET
CRÉATION DE PARCS
ET ESPACES VERTS
17, rue de Riom à Lussat
Tél. 06 81 07 56 46
- ▶ **SNAC PLUS SARL**
ENT. BÂTIMENT
Tél. 04 73 83 07 86
1, impasse du Breuil à Lussat
- ▶ **TOURETTE-DEMAS**
ENT. BÂTIMENT
Tél. 04 73 83 16 04
Route de Pont-du-Château à Lussat

SERVICES AUX HABITANTS

Photocopieuse de la mairie :

- 0,15€ en noir et blanc et 0,30€ couleur par feuille pour un habitant de la commune

- 0,05€ en noir et blanc et 0,15 € couleur pour les associations.

Réservation de l'espace culturel «L'Épigée»

Les réservations se font auprès du secrétariat de mairie uniquement par les habitants de la commune.

- Tarif : 400 € le week-end.

- ▶ **TRANSPORTS BRUN & FILS**
TRANSPORTEUR MARCHANDISES
Tél. 04 73 68 88 15
1, rue des Prés à Lussat

MARCHANDS AMBULANTS

- PRÉSENTS SUR LA PLACE DU VILLAGE
- ▶ **AU PETIT RUNGIS - SARL FAUCHERY**
FRUITS ET LÉGUMES
Place du village le mardi matin
de 7h à 13h
Tél. 04 73 83 57 87
- ▶ **FROMAGERIE DES MONTS D'Auvergne**
Place du village le jeudi matin
Tél. 04 73 60 50 82
- ▶ **IMBERDIS ANNE-LAURE**
LES RUCHES DU PETIT PUY - APICULTRICE
Place du village le dimanche matin
Tél. 06 81 68 29 36
17, rue du Sury à Lussat
- ▶ **HALT' A' PIZZ**
PIZZAS À EMPORTER
Place du village le jeudi soir
Tél. 06 69 17 73 91
- ▶ **CHRISTOPHE RIGAUD**
FRUITS ET LÉGUMES
Place du village le dimanche matin
Tél. 06 17 62 77 94

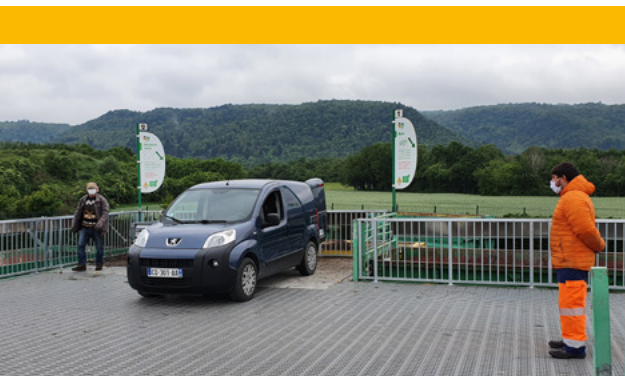
Notre
centre
s'anime...



Maraîcher le mardi matin, fromager un jeudi matin sur deux, camion pizzas jeudi soir, maraîcher et vente de miel le dimanche matin.

Pages Pratiques

Gestion des déchets



- Déchèterie : où aller ? Comment prendre RDV ?
- Fonctionnement du compte en ligne
- Calendrier des collectes 2021 (ci-joint au bulletin et disponible sur le site web du SBA)
- RDV amiante : comment faire et où aller ?

Syndicat du Bois de l'Aumône – Quelques infos pratiques

Ma déchèterie

Pour tous les déchets qui ne se jettent pas dans les poubelles, 10 déchèteries sont à ma disposition sur le territoire du SBA. Celles-ci accueillent plus de 30 flux de déchets (selon les sites) : bois, gravats, déchets verts, non-recyclables, déchets électriques, etc.

Les passages et les quantités de déchets apportés ne sont pas pris en compte dans le calcul de ma Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative. Ce service est uniquement facturé aux professionnels.

A Lussat, les déchèteries les plus proches sont celles de Riom et d'Ennezat.

Les sites sont accessibles sur présentation de ma carte d'accès, sans rendez-vous la semaine, sur rendez-vous les samedis.

Pour prendre rendez-vous : www.rdv-decheterie.fr

Mon compte personnel

Je retrouve sur le site www.sba63.fr, rubrique Mon compte Mes services, un accès à mon compte personnel. Je peux ici consulter mes données personnelles (dotations en bacs, en carte...), mes historiques de production de déchets ou d'apports en déchèteries. Je peux également effectuer quelques démarches, telles que la demande de cartes, de bacs, déclarer une carte perdue, commander un composteur...

Nouveau : collecte gratuite de mes déchets d'amiante

Attention : déchet dangereux !

L'amiante lié est un déchet dangereux, qui doit être collecté et éliminé de façon très encadrée.

Ainsi, l'amiante n'est pas collecté en déchèterie de par sa dangerosité pour la santé et l'environnement. Jusqu'ici, les particuliers devaient s'adresser à des sites spécialisés et payants pour éliminer leurs déchets d'amiante. Depuis septembre 2020, le SBA et le VALTOM vous proposent de déposer leur amiante gratuitement.

Une collecte gratuite sur rendez-vous

Pour bénéficier de ce service gratuit, il sera nécessaire de contacter le Syndicat du Bois de l'Aumône par téléphone au 04 73 647 444. Un conseiller à l'utilisateur me propose alors un rendez-vous sur site à Riom, au siège du SBA. Lors de ce rendez-vous, je reçois un contenant homologué et adapté (plusieurs contenances disponibles selon le besoin des usagers, limitées à 100kg/an/foyer) et une attestation sur l'honneur à compléter.

Un rendez-vous est ensuite fixé pour apporter mon amiante à Riom auprès d'une entreprise spécialisée.

Les conditions à respecter :

Ce service de collecte est un service gratuit. L'apport est limité à 100 kg par foyer et par an (soit l'équivalent de 6 plaques de fibro-ciment, ou 4 mètres linéaires de conduits ou 4 jardinières).

Ce service concerne uniquement l'amiante lié des particuliers en faible quantité. Il s'agit d'amiante fibrociment tels que des éléments intègres de bardage, de revêtement ou de couverture (plaque plane, profilée, tôle ondulée, ardoise, plaque décorative), de canalisation (vide-ordure, cheminée, évacuation/adduction eau...), bac horticole type jardinière. Ces déchets seront ensuite orientés vers des casiers d'enfouissement dédiés conçus pour éviter toute propagation dans l'air et les sols. L'amiante libre ou friable (joint, flocage, calorifugeage de tuyau de chaudière, enduit...) sera en revanche refusé. Ces déchets doivent être pris en charge par une entreprise spécialisée et traités sur un site agréé (voir sites Qualibat, AFNOR Certification et GLOBAL Certification).

En cas de volume supérieur à 100kg/an, l'utilisateur devra contacter directement l'un des sites ou prestataires du territoire (voir liste ci-dessous), qui accepte l'amiante lié afin de convenir des formalités administratives, financières et des modalités de conditionnement et déchargement :

Installation Stockage Déchet Non Dangereux d'Ambert : 06.28.91.86.16

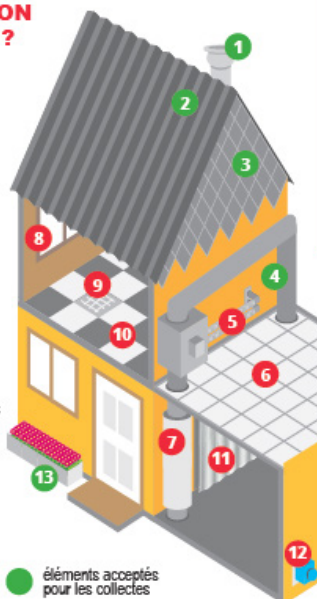
Installation Stockage Déchet Non Dangereux de Saint Sauves d'Auvergne : 09.67.35.75.77

PRAXY Issoire : 04.73.55.60.00

VEOLIA Gerzat : 04.73.24.54.71

OÙ TROUVE-T-ON DE L'AMIANTE ?

- 1 mitrons de toiture
- 2 tôles de couverture
- 3 plaques de bardage
- 4 conduits
- 5 tresses
- 6 plaques de faux plafond
- 7 calorifugeages
- 8 mastics vitriers & joints de fenêtres
- 9 colles amiantés en sous face de dalle plastique
- 10 revêtements de sol (dalle ou lé)
- 11 rideau coupe-feu
- 12 joints amiantés de compteur à gaz
- 13 bac horticole, jardinière



Pages pratiques

Mairie

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h00
Mardi, jeudi : 13h30 à 18h30
Tél. : 04 73 83 23 11 - Fax : 04 73 68 80 65
Adresse e.mail : mairie.lussat63@wanadoo.fr

Bibliothèque : 04 63 79 84 69
Maison communale : 04 73 68 87 69
Salle de sports : 04 73 68 88 00
Groupe scolaire : 04 73 83 26 84

Permanence de Monsieur le Maire : sur rendez-vous en mairie
Site internet : www.lussat63.fr

École

Employés municipaux secrétariat de la mairie :

Adjoint administratifs : Mlle Gwénaëlle MORVAN et Mme Laure ROI
Agent spécialisé école maternelle : Mlle Carole JEAN-MARIE
Cantine scolaire, surveillance cantine et garderie : Mme Valérie GUYOT, Mme Laure ROI et Mme Stéphanie BOISSAT
Contrat « parcours emploi compétences » à l'école : Enoléa VERON

Services techniques et d'entretien de la commune :

Agent d'entretien des bâtiments : Mme Stéphanie BOISSAT
Agents techniques : M. Kévin VAL-FERNANDES DOS SANTOS et M. David ARCHIMBAUD

Téléphone - Urgence

EDF - GDF

Permanence dépannage EDF : 0 972 675 063
Permanence dépannage GRDF : 0 810 433 063

EAU

Permanence dépannage du service d'eau potable :
• de 7h30 à 17h00 appeler la SEMERAP au 04 73 15 38 38
• après 17h00 ainsi que week-end et jours fériés, appeler les responsables : permanence au 04 73 15 38 38

Quelques sites internet

Mairie : www.lussat63.fr
Communauté d'agglomération : www.rlv.eu
Impôts : www.impots.gouv.fr
SBA : www.sba63.fr
Semerap : www.semerap.net